

L'Étincelle



PSA Poissy

Lundi 9 mai 2016

Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire

La loi Gattaz passe à l'Assemblée... Mais la balle est toujours dans notre camp

À l'Assemblée nationale, depuis le mardi 3 mai, on discute de la loi Travail et de ses 5 000 amendements. D'un côté, la droite est embarrassée à l'occasion de cette loi dont même Sarkozy n'avait pas osé rêver. De l'autre, quelques frondeurs du PS tentent de ménager leur avenir politique (et électoral) en ne se mouillant pas trop derrière un gouvernement détesté. Mais derrière le théâtre parlementaire se tiennent les vrais dirigeants. Cette loi, ce sont les grandes entreprises et le Medef de Gattaz qui l'ont dictée au gouvernement. **49-3 ? Pas 49-3 ?**

L'épisode parlementaire sera peut-être de courte durée si le gouvernement utilisait l'article 49-3 de la Constitution pour imposer le projet de loi, comme l'envisagent Manuel Valls et François Hollande.

Mais 49-3 ou pas, cela ne changerait pas grand-chose pour les travailleurs.

En 2006, Chirac avait bien dû remballer son 'Contrat première embauche' devant la mobilisation de la jeunesse et des salariés, après avoir utilisé le 49-3 pour l'imposer et après même avoir promulgué la loi.

« *La vraie démocratie, elle est ici* » ont souvent scandé les jeunes dans les nombreuses manifestations contre la loi Travail qui se tiennent depuis plus de deux mois.

Oui, quand le monde du travail, quand la jeunesse se mêlent des affaires qui les concernent en descendant dans la rue, en faisant grève, en s'organisant, en étudiant les mauvais coups que les gouvernements et patrons nous préparent et en réfléchissant à comment y répondre, c'est infiniment plus démocratique.

Bien mieux que de laisser notre sort à nos prétendus représentants que nous aurions élus il y a quatre ans parmi les différents candidats à gérer les affaires de la bourgeoisie. La « démocratie » des gouvernants a sacrément l'odeur des gaz lacrymogènes et le goût des matraques et de la répression. La violence et les casseurs, il faut les rechercher du côté des puissants : du côté du Medef et de son gouvernement.

Comment gagner ?

Bien sûr, pour en finir avec cette loi anti-travailleurs, la mobilisation devrait monter d'un cran. Au-delà de journées d'action espacées, il faudrait que de larges secteurs du monde du travail

entrent en grève, pour menacer les affaires des patrons du Medef et les toucher au portefeuille.

Ce mardi 10 mai, les cheminots sont à nouveau dans les rues de Paris pour manifester contre les attaques du gouvernement et de leur direction (le 'Décret socle', c'est un peu leur loi Travail). Mais après les grèves de 24 heures du 9 mars, du 31 mars, du 26 avril, beaucoup d'entre eux disent qu'il serait vraiment temps de passer à la vitesse supérieure et qu'il ne suffira pas d'accumuler des journées de grève espacées. Sauf que leurs directions syndicales font la sourde oreille.

Les routiers sont appelés, par leurs syndicats CGT et FO, à une grève illimitée à partir du 16 mai. Des manifestations sont prévues ce jeudi 12 mai par les organisations syndicales.

Oui, il faut continuer à se mobiliser contre la loi Travail, saisir toutes les occasions de se faire entendre, et préparer la suite.

L'expérience accumulée en deux mois de mobilisations sera précieuse

C'est en luttant tous ensemble, en joignant les mobilisations de tous les secteurs, du public et du privé, de la jeunesse et des travailleurs, que l'on pourrait construire une force suffisante. C'est en nous organisant à la base et en nous coordonnant que nous pouvons gagner. Les étudiants qui ont cherché le contact avec les salariés ont bien raison.

Les Nuit debout qui se sont développées dans de nombreuses villes du pays, y compris certaines petites, ont le mérite de maintenir vive, soir après soir depuis le 31 mars, la contestation. Mais elles permettent aussi de regrouper ceux qui ont envie de faire remballer la loi Travail au gouvernement, et pourraient servir de cadre pour préparer le combat. L'indispensable convergence des luttes est à notre portée.

Ouvriers debout contre les postes pourris !

Lundi 2 mai, au Montage B2, MV2 équipe 12, à la POM, mise en place de tout le groupe avant motopropulseur, un salarié a cessé le boulot...

Il était en reclassement de maladie professionnelle contractée à la mise en place des batteries dans le compartiment moteur. Le bras articulé ne tenant pas la vitesse de chaîne, il a monté les batteries à la main pendant plusieurs années. La direction ne le lâche plus depuis qu'il a chopé une tendinite par sa faute. Il y a 2 semaines, elle l'a muté en formation sur un poste que personne ne veut (ce sont les intérimaires qui s'y collent) et qu'il ne se sentait pas d'assumer.

Après l'avoir cassé à un poste, la direction l'envoie à un autre pour essayer de le faire partir. Elle pousse même les meilleurs d'entre nous à la crise de nerfs. À nous de nous mobiliser pour combattre la surcharge et le surmenage à des postes pourris.

Quelques comptes à régler

Mardi dernier, Montage, B2, MV4, équipe 12 on a manqué de vis 5 minutes avant la fin d'équipe. Alors qu'on était prêts à partir, la direction s'est procuré des vis et nous a obligés à bosser les deux dernières minutes pour... deux véhicules.

On s'en rappellera quand elle essayera de nous faire faire 5, 10, voire 15 véhicules de plus par jours. Nous aussi on sait compter.

T'as voulu voir le Montage et t'as vu le Montage

Il y a dix jours, le directeur du site devait passer au Montage B2. Manque de pot, ce jour là, au MV4, la chaîne a accusé 20 minutes d'arrêt. Alors que le RF jetait des regards inquiets sur l'état des chaînes, la hiérarchie a essayé de nous coller aux 5S pour qu'on fasse le ménage. Elle a dû se le coltiner elle-même, rien de plus sacré qu'une pause inattendue !

De quoi se poser bien des questions

Samedi 30 avril, un jeune collègue intérimaire du BTU, carrosserie légère (éq. 12), a été victime d'un accident chez lui. Un incendie se serait déclaré brusquement et l'a brûlé à 80 %. Selon la presse, « *ses vêtements se seraient enflammés alors qu'[il] se trouvait dans la cuisine* ». C'est sa compagne qui l'a trouvé en train de brûler. Le processus vital est toujours engagé.

Ce jour-là, il avait travaillé en contre-équipe, et est arrivé épuisé chez lui.

Ça s'appelle avoir du mordant

En 2014, Cheik Diallo, un ouvrier du Ferrage B5 avait été licencié pour avoir pris un sens interdit alors qu'il dépannait son chef sur un autre poste que le sien. Les prud'hommes viennent de condamner PSA à 13 000 € de dommages et intérêts pour licenciement abusif et 1 300 € de frais d'avocat.

Quand les ouvriers se défendent jusqu'au bout, la direction remballé son arrogance. Il ne faut rien lâcher, aussi bien en justice que tous les jours sur des problèmes l'atelier.

Avant-goût de Loi Travail à PSA La Janais

Un nouveau véhicule arriverait à PSA La Janais, avec embauche de 100 « CDI intérim » ! Bah oui, loi Travail oblige : c'est PDI (Précarité à durée indéterminée). Mais « en échange », les ouvriers devront dire bye-bye aux augmentations de salaires et à leurs collègues les plus âgés, car la direction en profite pour imposer le gel et de nouveaux plans départs.

« *Un signe d'espoir* », « *un accord donnant-donnant* » prétendent les complaisants qui ont signé l'accord... Nous, on a du mal à voir autre chose qu'un chantage répugnant !

Vivement le carton rouge !

Interrogé sur l'augmentation de son salaire, déjà famélique, Tavarès a botté en touche, se comparant à un joueur de football ou un pilote de F1. Mais on n'a jamais vu un footballeur organisant des plans de suppressions de postes dans son équipe. Avec Tavarès sur le terrain, il faudrait jouer les matchs en 3-3-2.

La vérité c'est qu'il est grassement payé, par la famille Peugeot en tête, à organiser l'exploitation des salariés de PSA. Pointer du doigt artistes ou sportifs n'est qu'un moyen pour de cacher sa fonction dans le fonctionnement de l'économie : nous faire cracher du bénéf' au profit des actionnaires.

L'exploitation a des limites

En Arabie saoudite, des centaines de milliers d'étrangers travaillent dans le BTP. Et les deux plus grosses entreprises ont voulu licencier et renvoyer près de 100 000 travailleurs sans leur payer parfois plusieurs mois de salaires en retard ! Mais la colère a éclaté, beaucoup de chantiers sont arrêtés et des manifestants bloquent le siège social du groupe Bin Laden. Des bus de la société ont aussi été brûlés !

Le régime saoudien et les banques avaient fait pression sur ces géants de la construction pour faire des économies sur les investissements, mais une révolte des travailleurs pourrait leur faire perdre bien plus.

Paris : logements trop chers

D'après une récente étude des notaires franciliens, deux acquéreurs d'appartement parisien sur trois sont des cadres ou des dirigeants d'entreprise, la part des ouvriers et employés passant de 13 à 7 % en dix ans. Pas étonnant : le prix du mètre carré qui était de 5 200 € en 2005 atteint maintenant 8 000 €, un prix abordable seulement pour les plus aisés. Ou comment le fric impose l'apartheid social.

Collecte mercredi, soutenez le bulletin L'Étincelle !

Les diffuseurs de *L'Étincelle* seront de nouveau aux portes de l'usine ce mercredi 11 mai pour faire appel à vos dons (dès mardi soir pour l'équipe C). Ce bulletins vous plait, vous voulez qu'il continue de paraître, pour dénoncer les sales coups du patronat à PSA Poissy et ailleurs, versez généreusement aux drapeaux rouges !